



MAIRIE DE VITREUX



03.84.81.06.56

mairie.vitreux@wanadoo.fr

Permanences :

Mardi et vendredi

de 14h00 à 17h00

N°2-2020

Présents : Olivier ABRAHAM, Raymond BALLOT, Didier CABESTANT, Marc GENTY, Alain GOMOT, Bruno PIERRE, Damien PERIARD

Absents : Sophie HOUDELOT, Daniel PIERRE

Secrétaire : Raymond BALLOT

Le compte rendu de la réunion du 24 janvier 2020 a été approuvé à l'unanimité des présents par 7 voix.

- **Renouvellement de l'adhésion au CAUE**

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité des présents par 7 voix de renouveler son adhésion au CAUE pour l'année 2020 pour la somme de 60€.

- **Renouvellement de l'abonnement aux Communes Forestières du Jura.**

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité des présents par 7 voix de renouveler son adhésion aux Communes Forestières du Jura pour l'année 2020 pour la somme de 282 €.

- **Renouvellement abonnement Trame de vies.**

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des présents par 7 voix de renouveler son abonnement pour l'année 2020 à la revue « Trame de vies » pour la somme de 50€.

- **Facturation boucher Blot**

Le conseil municipal décide à l'unanimité des présents par 7 voix de facturer à Mr BLOT-boucher ambulancier-7 rue Champ Bresson-21310 BELLENEUVE – la somme de 33.33€ pour le stationnement sur la commune.

- **Subventions aux associations.**

Comme tous les ans, la commune est sollicitée par différentes associations, pour une subvention annuelle.

Le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité des présents par 7 voix d'accorder pour l'année 2020 les subventions suivantes aux associations nommées ci-dessous :

<i>CHU Besançon, Service Pédiatrique</i>	<i>70€</i>
<i>Sapeurs-Pompiers de Thervay</i>	<i>50€</i>
<i>Le Don du Sang</i>	<i>30€</i>
<i>Anciens Combattants du canton de Gendrey</i>	<i>30€</i>
<i>Souvenir Français</i>	<i>30€</i>
<i>ADMR</i>	<i>50€</i>

- **Subvention voyage scolaire école Ougney**

L'école élémentaire d'Ougney a organisé une classe de neige à LAMOURA.

Trois enfants de Vitreux sont concernés par ce voyage.

Le Conseil Municipal à l'unanimité des présents par 7 voix décide d'accorder la somme de 100 € par enfant qui ont participé au voyage.

- **Vote du compte administratif 2019**

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'ajouter à l'ordre du jour du Conseil Municipal le point « Vote du Compte Administratif » Le Conseil Municipal à l'unanimité des présents, par 7 voix pour, accepte la proposition.

En l'absence de M. Alain GOMOT, Maire, le Conseil Municipal, présidé par Mr Marc GENTY, Premier Adjoint, décide, à l'unanimité, d'approuver le compte administratif 2019 de la commune présenté par M. le Maire et dont les chiffres sont les suivants

COMMUNE**SECTION DE FONCTIONNEMENT**

Dépenses	95 711.54 €
Recettes	196 500.47 €
Report excédent de fonctionnement	+ 429 953.23 €
Excédent total section de fonctionnement	530 742.16€

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses	284 977.43 €
Recettes	167 283.29 €
Report déficit d'investissement	- 14 626.85 €
Restes à réaliser	- 26 418.15 €
Déficit total section d'investissement	158 739.14 €

EXCEDENT GLOBAL + **372 003.002 €**

- **Approbation du compte de gestion 2019**

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'ajouter à l'ordre du jour du Conseil Municipal le point « Approbation du Compte de Gestion 2019 du comptable de la commune » Le Conseil Municipal à l'unanimité des présents, par 7 voix pour, accepte la proposition.

Après vérification du compte de gestion de 2019 établi par Madame la Perceptrice pour la commune, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'accepter ces comptes

- **Vote de l'affectation de résultat.**

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'ajouter à l'ordre du jour du Conseil Municipal le point « Vote de l'affectation de résultat » Le Conseil Municipal à l'unanimité des présents, par 7 voix pour, accepte la proposition.

Le Conseil Municipal décide d'affecter, sur le budget primitif 2020 de la commune, une partie de l'excédent de fonctionnement de 2019 à l'équilibre du déficit d'investissement par l'intermédiaire du compte 1068 et pour un montant de 158 739.14 €.

- **Questions et informations diverses**

- **Plannning des élections.**

Fin de séance à 22h00

*Le Maire
Alain GOMOT*

RESTEZ BIEN CONFINÉS, NOUS SOMMES SUR LA BONNE VOIE.